

DIAGNOSTIC PREALABLE DU RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL



DURÉE

La durée de l'analyse est variable selon la taille de l'organisme, le nombre de sites concernés, la volumétrie des données disponibles et le périmètre retenu pour la mission.

LIEU ET CONDITIONS

Formation en intra-entreprise.
Dans toute la France.

PUBLIC VISÉ

Tout public

MODALITÉS D'ANIMATION

Présentiel

PRÉ-REQUIS

Certains documents sont nécessaires à la réalisation du diagnostic, notamment selon le contexte de l'organisme : manuel qualité, document unique, brochure de présentation, fiches de fonction, données de sinistralité, éléments de gestion de parc ou tout autre document utile à l'analyse.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le diagnostic préalable permet d'obtenir une vision synthétique de la problématique du risque routier professionnel au sein de l'organisme. Il vise à mettre en évidence les forces, les points de vigilance et les priorités d'action, à partir de l'analyse de l'organisation des déplacements, de l'environnement de circulation, de la réglementation applicable, du matériel utilisé et du profil des conducteur-rices. Il s'appuie également sur un bilan détaillé de la sinistralité afin de proposer un plan d'action destiné à réduire durablement le risque routier et à contribuer au respect de l'obligation de prévention de l'employeur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Analyse de la sinistralité routière et des accidents du travail à partir des éléments transmis par l'assureur ou par l'organisme.
- Entretiens avec les principaux acteurs et actrices concerné-es.
- Exploitation, lorsque cela est possible, des données informatiques disponibles et traitement via un outil d'analyse des sinistres.
- Observation du fonctionnement de l'organisme, de ses pratiques et de son environnement de déplacement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Documents internes de l'organisme.
- Données de sinistralité et d'accidentologie.
- Outils d'analyse et de traitement des informations recueillies.
- Temps d'entretiens, d'observation, d'analyse et de restitution.

VALIDATION DES ACQUIS

Remise d'un rapport de diagnostic, d'une restitution synthétique et d'un plan d'action ou de prévention adapté à l'organisme.

COÛTS

Nous contacter. 04 78 57 83 60

CONTACT

PROGRAMME DE FORMATION

- Préparation de la mission : recueil et analyse préalable des informations nécessaires à la réalisation du diagnostic, telles que l'activité de l'entreprise, l'organisation, la gestion du parc ou les statistiques de sinistres.
- Analyse du document unique et demande de mise à jour, le cas échéant.
- Réalisation d'entretiens au sein de l'entreprise.
- Visite du ou des sites avec un focus par métier.
- Analyse de la typologie des véhicules et, le cas échéant, de l'atelier intégré.
- Identification des personnes exposées au risque routier.
- Présentation et analyse de l'organisation de l'organisme et de ses activités.
- Étude des pratiques relatives aux composantes du risque routier ou selon une approche par management.
- Entretiens avec la direction ainsi qu'avec les responsables concernés : parc, formation, commercial, exploitation, ressources humaines, etc., afin d'identifier les facteurs ayant un impact sur le risque routier.
- Travail en back-office : analyse des sinistres des années N-1, N-2 et N-3.
- Élaboration d'un rapport d'audit.
- Élaboration d'un plan de prévention par site ou entité visitée.
- Rédaction du document de restitution, comprenant une synthèse globale de la mission et un support de présentation.
- Animation de la réunion de restitution auprès des représentant-es décisionnaires de l'organisme.

TYPE ET NATURE DE FORMATION

Prestation d'analyse, d'audit et d'accompagnement à la prévention du risque routier professionnel.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Consultant-e disposant d'une expertise en matière de risque routier et d'organisation des entreprises ou des organismes publics.